

Numéro Purolator 335673359311

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR

Dossier n° : 3058689

Permis n° : 122472

DATE : Le 2 octobre 2025

DÉCISION DE ME FRANCIS DÉZIEL, président délégué

Dans le dossier de :

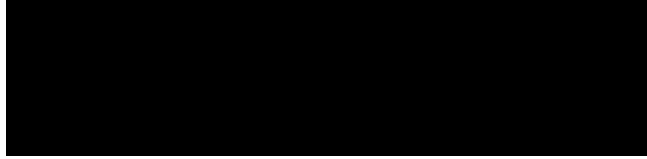
9308-2469 Québec inc.
F.A.S. Éco résidentiel
2572, boul. Daniel-Johnson
Laval (Québec) H7T 2R3

A/S Raymonde Roy, présidente

DÉCISION

1. Le 9 septembre 2025, le soussigné signe un préavis d'intention d'annuler le permis de commerçant itinérant numéro 122472 (ci-après : Préavis) sur la base de l'article 329 paragraphe c) de la Loi sur la protection du consommateur (RLRQ, c. P -40.1) (ci-après : LPC).
2. Le Préavis a été notifié par Purolator le 10 septembre 2025, lequel accordait un délai de 10 jours au commerçant pour présenter ses observations, le tout conformément à l'article 333 de la LPC.
3. Depuis la notification du Préavis, le commerçant n'a présenté aucune observation ou commentaire.

4. En conséquence, pour les motifs exposés dans le Préavis, le soussigné annule à compter de ce jour le permis de commerçant itinérant numéro 122472 délivré à 9308-2469 Québec inc. f.a.s. Éco résidentiel.



ME FRANCIS DÉZIEL
Président délégué, dûment autorisé

c. c. Me Marc Migneault

AVIS DE RECOURS

Une personne dont le président a rejeté la demande de permis ou dont le président a suspendu ou annulé le permis, ainsi qu'un commerçant pour lequel un administrateur provisoire a été nommé, peuvent contester la décision de la présidente devant le Tribunal administratif du Québec **dans les 30 jours** de la réception de cette décision (Article 339 de la *Loi sur la protection du consommateur* (RLRQ, c. P-40.1).

Pour ce faire, deux possibilités s'offrent à cette personne:

- Elle peut produire une contestation directement au Tribunal administratif du Québec. Elle peut communiquer à l'un des numéros indiqués ci-après pour demander le formulaire ou écrire à l'une des adresses suivantes pour expliquer les motifs de son désaccord:

MONTREAL

Tribunal administratif du Québec,
Secrétariat
500, boul. René-Lévesque Ouest
21^{ème} étage
Montréal (Québec)
H2Z 1W7
Tél. : (514) 873-7154

QUEBEC

Tribunal administratif du Québec,
Secrétariat
575, rue Jacques-Parizeau
Québec (Québec)
G1R 5R4
Tél. : (418) 643-3418

Numéro sans frais (ailleurs au Québec) 1-800-567-0278

- Elle peut aussi déposer sa contestation écrite, ou compléter le formulaire prévu à cette fin, dans tout greffe de la Cour du Québec.